

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62

☎ 02.96.31.69.08

mairie@jugonleslacs-cn.fr

Objet de la Délibération
n°20220407-056

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Eric MOISAN, Maire, M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART arrivée à 19h25, M. Cédric BOUGON, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, M. Denis KEURMEUR, Mme Christelle MEUNIER donne pouvoir à M. Robert LEBLANC

Absents : Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : Mme Malika TOUBLANC

Date de la convocation et d'affichage : 1^{er} avril 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

- FINANCES :

➤ CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'AIRE DE CAMPING-CARS

Pour le fonctionnement de l'aire de camping-cars, il est nécessaire de créer une régie de recettes au niveau de la collectivité avec ouverture d'un compte de dépôt de fonds au trésor. A ce compte est adossé un contrat Commerçant permettant le paiement par CB aussi bien sur l'aire elle-même mais aussi à distance via le site de Aires services. Les paiements se dénoueront sur le compte de dépôt de fonds.

Il convient de procéder à la création de la régie de recettes par arrêté du Maire et à la nomination du régisseur et des suppléants.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la création d'une régie de recettes pour le fonctionnement de l'aire de camping-cars.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN


